

■ Année 2025

BULLETIN D'ADHÉSION



Club d'Entrepreneurs du Nord Vaucluse

Informations Générales

Entreprise/ Commerce :

Activité:

Adresse:

Représentée par M/Mme:
(Nom et Prénom)

Tél. fixe / portable:

Email:

J'accepte de recevoir les actus du Cenov (invitations, newsletters...)

Renouvellement adhésion

Nouvel adhérent (sous acceptation du Conseil d'Administration)

Cotisation CENOV :

Entreprise sans salarié : Cotisation annuelle de 150€

Entreprise de 2 à 4 personnes : Cotisation annuelle de 250€

Entreprise de 5 à 10 personnes : Cotisation annuelle à 400€

Entreprise à partir de 11 personnes : Cotisation annuelle à 600€

Cotisation JEENOV :

Entreprise intégrant la comission **JEENOV**

1^{ere} année : gratuité de la cotisation annuelle

2^e année : cotisation annuelle de 50€

3^e année : les règles de cotisation CENOV s'appliquent.

Le montant de la cotisation est payable par :

le lien HelloAsso adressé Virement bancaire (RIB joint)

Chèque (à l'ordre du CENOV, à envoyer à l'adresse suivante: 1260 Avenue Théodore Aubanel, 84500 BOLLENE)

Fait à

En date du / /2025

Signature de l'adhérent et cachet de l'entreprise

Nos Partenaires:



Cenov - Club des Entrepreneurs du Nord Vaucluse
1260 Avenue Théodore Aubanel - 84500 BOLLENE

Association sous la loi de 1901 déclarée à la Prefecture du Vaucluse sous le numéro W842003929